



Bon de soutien

Certains pèlerins ont besoin d'aide financière pour participer au pèlerinage diocésain à Lourdes. Un don, même modeste, peut leur permettre de venir.

**SI VOUS LE POUVEZ, AIDEZ-LES.
D'AVANCE MERCI POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ.**

OUI j'aide financièrement un pèlerin à partir

(à titre indicatif le montant pour chaque catégorie de pèlerin est entre parenthèse)

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Une personne accompagnées 520 € | <input type="checkbox"/> Un collégien 365 € |
| <input type="checkbox"/> Un hospitalier 500 € | <input type="checkbox"/> Un prêtre 645 € |
| | <input type="checkbox"/> Autre 473 € |

Je fais un don de :

- | | | | | |
|-------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> 50 € | <input type="checkbox"/> 100 € | <input type="checkbox"/> 200 € | <input type="checkbox"/> 300 € | <input type="checkbox"/> Autre : _____ € |
|-------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--|

Mes coordonnées :

Nom Prénom _____

Date de naissance : _____

Adresse _____

Email _____

Par chèque à l'ordre de : ADV – Pèlerinage de Lourdes 2026

À envoyer à : Service diocésain des pèlerinages, 16 rue Mgr Gibier - 78000 Versailles.



Votre don sécurisé en ligne par carte bleue

Rendez-vous sur notre site
donner.catholique78.fr/pelerinage-de-lourdes



Profitez de la réduction
d'impôt à 66 % en 2026
dans la limite de 20 %
du revenu imposable.

Dans le cadre de la RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de vos données, conformément à notre politique de confidentialité. Ces droits peuvent être exercés, par courrier électronique à donateurs@catholique78.fr, par téléphone 0130 976778 ou par courrier à l'attention du service donateurs, Association diocésaine de Versailles, 16 rue Mgr Gibier 78000 Versailles. Pour plus d'informations, nous vous invitons à nous adresser à notre Délégué à la protection des données à dpo@catholique78.fr



La mission du service des pèlerinages

Le service des pèlerinages coordonne chaque année, le pèlerinage diocésain à Lourdes, le pèlerinage à Notre-Dame de la Mer (Yvelines) le 15 août et la réalisation d'autres pèlerinages en France et à l'étranger.

Il apporte son soutien aux groupes (servants d'autel, aumôneries...) aux paroisses pour la réalisation de leurs projets de pèlerinages et aux services pastoraux de l'évêché.



Le pèlerinage des collégiens rassemble chaque année les jeunes de 5^e, 4^e et 3^e des diverses aumôneries du diocèse. Auprès de la Vierge Marie et de Sainte Bernadette, ces jeunes viennent faire grandir leur foi et se nourrir de la Parole, dans la joie et la prière.

À travers les sacrements et les rencontres fraternelles, notamment auprès des pèlerins malades qu'ils peuvent brancarder. Ce pèlerinage propose aux collégiens de consolider leurs liens avec Dieu.



Père Gaël Bénat
Aumônier
Arnaud de Raguenel
Directeur diocésain
Dominique Larricq
Adjointe du service



Père Laurent Chanon
Aumônier
Béatrice Bouheben, Mathilde Duprieu,
Christine Bastareaud
Responsables



Christophe Ramaen
Président
Père Pierre Amar
Aumônier
Dominique Humbert
Secrétaire générale

se tiennent à votre disposition
pour répondre à vos demandes d'information :

Tél. : 01 30 97 67 61
pelerinages@catholique78.fr
www.catholique78.fr/lourdes

peledescollégiens@catholique78.fr

Tél. : 01 39 24 08 38
hospitalite@hospitalite-yvelines.org
www.hospitalite-yvelines.org

www.catholique78.fr/lourdes
www.hospitalite-yvelines.org



Hospitalité
Yvelines
avec Marie,
on se rencontre...

LOURDES 2026

25-30
AVRIL

— Pèlerinage diocésain —

Présidé par **Mgr Luc Crepy**, évêque de Versailles
Collégiens, lycéens, étudiants, adultes seuls,
en famille, en groupe, fragiles ou malades



« Je te salue, comblée de grâce,
le Seigneur est avec toi »

Lc 1,28



Informations et inscriptions
www.catholique78.fr/lourdes
www.hospitalite-yvelines.org



**Samedi 25 avril****Dimanche 26 avril****Lundi 27 avril****Je te salue**
*Lc 1.28a***Comblée de grâce**
*Lc 1.28b***Le Seigneur est avec toi**
Lc 1.28c

- Voyage : entrée en pèlerinage
- Messe des collégiens

Des activités spécifiques seront proposées chaque jour aux hospitaliers et aux personnes malades ou fragiles.

**Mardi 28 avril****Mercredi 29 avril****Jeudi 30 avril****L'Esprit Saint viendra sur toi**
*Lc 1.35***Voici la servante du Seigneur**
*Lc 1.38a***Alors l'ange la quitta**
Lc 1.38b

- Messe de lancement
- Photo de groupe
- Conférence sur le thème d'année
- Présentation des temps forts
- Procession eucharistique



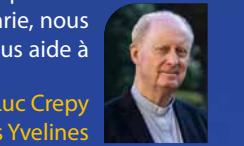
Credits photos : Sanctuaires - Hospitalité Yvelines - ADV Communication

« La force de Marie est toujours nouvelle et surprenante, car elle se confie totalement au Fils, la Parole incarnée par amour. Et en lui, avec Marie, nous sommes tous unis »

Pape Léon XIV à une mère de famille nommée Laura. 19 août 2025

La joie de dire « oui »

« Réjouis-toi, Marie, comblée de grâce ! » tels sont les premiers mots de l'ange à Marie quand il vient lui annoncer une grande nouvelle... la grande nouvelle : elle va devenir la mère du Sauveur. Cette belle salutation, qui ouvre définitivement l'histoire du Salut, est une invitation à la joie et Marie l'exprimera très fortement dans sa rencontre avec sa cousine Elisabeth : « *Mon âme exalte le Seigneur !* ». À la demande de l'ange, Marie dit « oui » : un « oui » confiant, un « oui » en Dieu qui est fidèle, un « oui » source de joie pour elle et pour tout le peuple d'Israël qui attendait le Messie. Bernadette, à la grotte, a aussi dit « oui » aux demandes de la « Belle Dame » sans tout comprendre mais dans la confiance et la joie. Puissions-nous au cours de notre pèlerinage apprendre à dire « oui » à ce que Dieu attend de nous, dans la confiance. Alors avec Marie, nous apprendrons à trouver une joie profonde qui ne résout pas tout mais qui nous aide à marcher avec foi à la suite de son Fils bien-aimé.



✖ **Luc Crepy**
Évêque de Versailles pour les Yvelines

Informations pratiques

Inscription

Par internet au plus tard le dimanche 1^{er} mars 2026

Inscription et paiement en ligne : www.catholique78.fr/lourdes

Renseignements

Pour les pèlerinages : Permanences les matins
01 30 97 67 61 - pelerinages@catholique78.fr

Pour l'Hospitalité Yvelines :
01 39 24 08 38 - hospitalite@hospitalite-yvelines.org
www.hospitalite-yvelines.org

Tarifs*

Pèlerins

1. **Voyage en car & hôtel** ou + : 474 €**
Supplément chambre individuelle : 195 €¹
0 à 2 ans : 0 € ; 2 à 12 ans : 304 € ; 13 à 17 ans : 367 €

2. **Voyage en TGV¹ & hôtel*** ou + : 645 €**
Supplément chambre individuelle : 225 €¹
0 à 2 ans : 0 € ; 3 à 12 ans : 420 € ; 13 à 17 ans : 508 €

Pèlerins avec l'Hospitalité

1. **Personnes fragiles ou malades** à partir de 490 €²
2. **Hospitaliers** à partir de 450 €²⁻³
3. **Jeunes hospitaliers** (16 - 26 ans) à partir de 370 €²⁻³
4. **Familles** pour les adultes : à partir de 400 €²⁻³
pour les enfants de moins de 16 ans à partir de 300 €²⁻³

Pèlerins collégiens et leurs animateurs : 365 €
Renseignements : peledescollegiens@catholique78.fr

Inscription auprès de ton aumônerie

1. Dans la limite des places disponibles.

2. Selon la catégorie d'hébergement et le nombre de places disponibles.

3. Être à jour de sa cotisation 2026 pour l'association (adultes 40€ et jeunes 20€)

Le prix comprend par personne

• **Le transport** en train spécial, train de ligne ou en autocar Grand Tourisme, le transfert à l'hôtel

• **L'hébergement** en chambre double avec salle de bains ou douche et toilettes privées,

• **Le séjour** en pension complète du dîner du samedi

25 au déjeuner du jeudi
30, le foulard et le livret, la participation aux frais de

fonctionnement du sanctuaire, la garantie annulation, les assurances (assistance, rapatriement et responsabilité civile).

Annulation

À signaler par courrier recommandé avec accusé de réception à :

Service des pèlerinages,
16 rue Mgr Gibier
78000 Versailles

En cas de force majeure ou pour raison médicale, les justificatifs sont à fournir sous un délai de 15 jours.

Un montant de 80€ non remboursable par l'assurance sera retenu pour les frais de dossier.